

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 26 novembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/11/26-5/08

Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse et Sports, et Affaires Internationales
Rapporteur : BONTOUX Jean-Pierre

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : TALLET Maud

OBJET : Rencontre annuelle du sport - adhésion à l'association "Agence Pour l'Education par Le Sport" (APELS) - Intervention d'un expert.

Ce rapport a pour objet l'adhésion du Département à l'association "Agence Pour l'Education par Le Sport" (APELS), qui est sollicitée pour intervenir en tant qu'expert lors de la rencontre annuelle du sport 2010 qui aura pour thématique les valeurs éducatives du sport.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

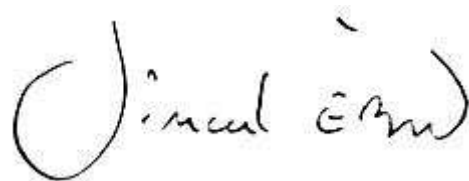
DECIDE

Article 1 : d'adhérer à l'association « Agence Pour l'Education par Le Sport » pour un montant de 350 € pour une année.

Article 2 : le montant de cette adhésion sera prélevé sur l'action « Autres activités sportives », opération « Promotion du sport seine-et-marnais ».

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ